



le 09/10/2026
Monsieur le Maire

Objet : Information sur des travaux de voirie

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'entretien et de l'amélioration de la voirie, la Commune de NOUSTY a mandaté l'entreprise VIGNEAU afin de réaliser les travaux.

Ils débuteront courant octobre 2026 pour une durée estimée de 2 mois. Les voies concernées sont :

- Rue Corps France Pommiès (semaine 42, 43, 45),
- Chemin du Lanot (semaine 43, 45),
- Lotissement du Pré du Roy (semaine 43, 45)
- Chemin Laspasades (dates à définir),
- Chemin d'Angaïs (dans un second temps).

En ce qui concerne les travaux rue Corps Franc Pommiès et Chemin du Lanot, il a été décidé, dans un souci de cohérence et dans une volonté de bien faire, que les accès des maisons (jusqu'aux portails) seraient pris en charge par la Commune jusqu'à 4,5 m de longueur maximum. Au-delà de cette distance, chaque propriétaire pourra décider ou non de faire faire les travaux par l'entreprise à ses frais.

Impacts prévus des travaux :

- **Restrictions de circulation pendant la journée selon l'avancement des chantiers.**
- **Stationnement interdit sur la voie pendant la journée selon l'avancement des chantiers.**
- **Les accès aux habitations seront maintenus.**

L'entreprise mettra tout en œuvre pour limiter la gêne occasionnée et assurer la sécurité de tous. Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre coopération.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Maire,
Claude BORDE-BAYLACQ



